Cinquante troisième année. - N° 204 A Lundi 21 et mardi 22 octobre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 915

34 – HÉRAULT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER

Ventes et cessions

804 465 276 RCS Montpellier.
ARGO.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 37312.7 EUR.
Adresse : 1, place Francis Ponge, 34000 Montpellier.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : ARGO Société par actions simplifiée Au capital de : 37.312,70 euros Siège social : 1, place Francis Ponge - 34000 MONTPELLIER 804 465 276 RCS MONTPELLIER Société absorbée : SnapPress Société par actions simplifiée Au capital de : 62.285 euros Siège social : 12, rue Laugier - 75017 PARIS 821 952 892 RCS PARIS L'évaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif : 2.960.612 euros passif : 360.116 euros acte net apporté : 2.600.496 euros Le rapport d'échange des droits sociaux : néant Le montant prévu de la prime de fusion : - 313.754 euros La date du projet commun de fusion : 5 Août 2019 Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris le 16 Octobre 2019 Au Greffe du Tribunal de Commerce de Montpellier le 16 Octobre 2019.

Le Directeur de l'information légale et administrative : Bertrand MUNCH